



APEF

NEWSLETTER N° 1

18-12-2009

Association pour la Promotion
des Extraits Foliaires en nutrition

UNE NEWSLETTER APEF... ENFIN !!!

L'APEF peut être légitimement satisfaite de l'ouvrage accompli au cours de ses 16 années d'existence. L'association s'est surtout attachée à démontrer avec succès que les composants nutritifs de l'extrait foliaire de luzerne (EFL) : protéines, vitamine A et fer surtout, mais aussi calcium, magnésium et acide folique, avaient une action significative contre l'ensemble des troubles de la santé liés aux carences alimentaires qualitatives (anémie, problèmes de vision, affaiblissement du système immunitaire, y compris pour les personnes séropositives, sous-développement physique et intellectuel, surtout chez les enfants). A ce jour, ce sont quelques 500 tonnes d'Extrait Foliaire de Luzerne, soit environ 60 millions de doses journalières qui ont déjà été distribuées à l'initiative de l'association. Plus de 50 000 personnes, des enfants en âge scolaire en majorité, mais aussi des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants en bas âge, en consomment chaque jour dans le monde.



Distribution d'EFL au Burkina Faso
- Enfants du Monde -

Cependant, nous avons conscience depuis longtemps déjà que le concept de l'extraction foliaire en nutrition humaine que nous défendons à la suite des grands précurseurs anglais, indiens, américains, etc..., mériterait infiniment plus de moyens humains et financiers que nous ne sommes capables de réunir. L'immense retard de cette première Newsletter est une manifestation concrète de ce déficit !

Nous savons également que cette situation est surtout liée à un manque chronique de notoriété. En dépit des efforts passés, notre association n'a pas encore su atteindre la « masse critique » et la force gravitationnelle susceptibles d'attirer les bonnes volontés, les compétences et les financements dont elle a besoin pour mener à bien « sa mission pour l'étude, la recherche, le développement, la promotion, la valorisation et l'utilisation des extraits foliaires dans le domaine de la nutrition et en particulier dans la lutte contre la malnutrition » (*Statuts de l'APEF, 1993*).

Aussi notre priorité est-elle aujourd'hui d'améliorer notre communication, tant en quantité qu'en qualité. Nous pensons pouvoir y parvenir avec nos moyens actuels, et nous espérons que le reste suivra...

Il nous a semblé qu'une nouvelle étape devait être l'édition d'une Newsletter qui serait adressée à l'ensemble de nos sympathisants. Non pas de manière régulière - nous n'en avons pas encore les moyens- mais à chaque fois qu'une nouvelle le justifiera.

L'excellente nouvelle que nous souhaitons porter à votre connaissance aujourd'hui est d'importance, et nous avons pensé qu'il ne pouvait y avoir meilleure occasion de lancer le premier numéro de notre newsletter !

L'AUTORISATION EUROPEENNE ... ENFIN !!!

Le concept du fractionnement foliaire est né avec Rouelle il y a plus de 200 ans...

Depuis les années 40 jusqu'à nos jours, une recherche intensive sur tous les aspects de la production, de la biochimie, de la toxicologie et de leurs impacts sur la consommation des EFL en particulier, a été menée dans de nombreux pays par les précurseurs de l'APEF, puis sous l'impulsion de l'association elle-même. Les résultats ont tous indiqué, sans exception, l'innocuité du produit et ont démontré la variété, l'étendue et la rapidité des bénéfices induits par sa consommation, ainsi qu'en témoigne une importante bibliographie.

Pourtant, à cette date aucun gouvernement, aucune agence des Nations-Unies, aucune grande ONG internationale n'a souhaité s'engager dans un projet d'étude ou d'utilisation du procédé à grande échelle.

Une des principales raisons de ce blocage est le fait que la consommation, ou tout au moins la vente, de l'EFL n'était pas autorisée en France, alors que ce pays est producteur et exportateur du produit.

Or, lors de sa session du 13 octobre 2009, **la Commission Européenne a autorisé la mise sur le marché européen de l'Extrait Foliaire de Luzerne en tant que nouvel aliment ou ingrédient alimentaire** en application du règlement n° 258/97 du Parlement Européen et du Conseil. Le texte de la Décision a été publié en 23 langues au Journal Officiel n° L294 de l'Union Européenne du 11 novembre 2009. Voici des liens vers les versions [française](#), [anglaise](#) et [espagnole](#).

L'autorisation européenne constitue une opportunité majeure de voir enfin progresser de manière importante la diffusion du principe de l'extraction foliaire, dont les conséquences, à terme, pourraient bien être aussi significatives que celles de la laborieuse vulgarisation de la pomme de terre au XVIII^{ème} siècle.

Cette grande nouvelle récompense 10 ans d'efforts de la part des professionnels de la luzerne. Le dossier initial a en effet été déposé par « France Luzerne » en 1999 et porté depuis 2006 avec une persévérance remarquable par la société LRD (Luzerne Recherche Développement) qui réunit les principaux acteurs de la filière luzerne en Champagne-Ardenne.



Distribution d'EFL au Burkina Faso
- Enfants du Monde -

L'APEF a pour sa part contribué utilement au dossier auprès des Autorités Compétentes des 27 pays membres de l'Union pour garantir que les populations malnutries des pays dans le besoin restent bien les principales bénéficiaires d'une décision dont les conséquences dépassent largement les frontières de l'Europe.

Cette autorisation va fortement stimuler l'intérêt pour l'EFL et pour le fractionnement foliaire

plus généralement dans les pays en voie de développement. En effet, la plupart d'entre eux attendaient de pouvoir s'appuyer sur les conclusions émises par le pays d'origine de l'EFL avant de se pencher sérieusement sur ce dossier. Les agences des Nations Unies, les grandes ONG et les agences de financement impliquées dans la lutte contre la malnutrition faisaient précisément la même chose.

Les perspectives de développement du concept n'ont probablement jamais été aussi favorables, avec par ailleurs la prise de conscience quasi-unanime de l'importance d'une meilleure gestion de la planète et de la nécessité de développer des solutions innovantes pour satisfaire simultanément :

- la réduction du coût écologique des activités humaines et de la production de nourriture en particulier,
- l'augmentation de cette production pour tenter d'enrayer la dégradation annoncée de la sécurité alimentaire dans les pays pauvres ou en situations de conflit.

Dans ces circonstances, notre association se doit de poursuivre avec détermination ses démarches auprès de ses interlocuteurs habituels, et surtout d'essayer de **grandir**, pour être à la hauteur de ses ambitions, tant du côté de la promotion de la consommation d'EFL dans les écoles, les structures de santé, etc... des pays en difficulté, que de celui du soutien à des projets de production locale là où les conditions le permettront.

Concrètement, nous projetons de :

- relancer, grâce à l'autorisation européenne, nos contacts avec les ministères de la santé, les structures sanitaires ou les centres de recherche dans les pays intéressés par les extraits foliaires, les agences des Nations Unies (FAO, OMS, UNICEF), les grandes ONG internationales, les producteurs d'EFL, les organisations commerciales, les bailleurs de fonds, etc... pour informer, s'informer, et créer des opportunités,
- de rassembler, organiser, centraliser et si possible traduire la documentation existante sur l'extraction foliaire et sur l'EFL en particulier, ceci pour pouvoir renseigner efficacement ceux que nous contactons et ceux qui nous contactent et dont l'intérêt et le nombre vont croissant.
- de poursuivre notre réflexion en vue d'améliorer notre offre de solutions fiables aux problèmes techniques, nutritionnels, organisationnels,... appropriées aux divers contextes climatiques, économiques, alimentaires, sécuritaires, existants dans les pays intéressés par le concept.
- de se rapprocher d'autres organisations concernées par la consommation ou la production d'extraits foliaires, voire d'autres organismes œuvrant dans des domaines parallèles (ex : spiruline, moringua) afin de collaborer en réseau.

La description plus précise de nos projets, de nos succès et de nos difficultés fera l'objet de prochaines Newsletters !

POUR L'HEURE, L'APEF VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL

ET UNE EXCELLENTE ANNEE 2010



